

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 19 MAI 2021

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du Vendredi 13 Mai 2022, s'est réuni le Jeudi 19 Mai 2022, à 18h, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

### Etaient présents :

ARRADON : Pascal BARRET - Jean-Philippe PERIES  
 ARZON : Roland TABART  
 BADEN : Patrick EVENO - Anita ALLAIN-LE PORT  
 BRANDIVY : Pascal HERISSON  
 COLPO : Freddy JAHIER  
 ELVEN : Gérard GICQUEL  
 GRAND-CHAMP : Yves BLEUNVEN - Dominique LE MEUR  
 ILE-AUX-MOINES : Philippe LE BERIGOT (départ à 19h10)  
 ILE D'ARZ : Jean LOISEAU  
 LARMOR-BADEN : Denis BERTHOLOM  
 LE BONO : Yves DREVES  
 LE TOUR-DU-PARC : François MOUSSET (départ à 19h00)  
 LOCMARIA-GD CHAMP : Martine LOHEZIC  
 LOCQUeltas : Michel GUERNEVE  
 MONTERBLANC : Alban MOQUET  
 PLESCOP : Loïc LE TRIONNAIRE - Françoise FOURRIER - Pierre LE RAY  
 PLOEREN : Sylvie LASTENNET - Bernard RIBAUD  
 PLOUGOMELEN : Léna BERTHELOT - Raynald MASSON  
 SAINT-ARMEL : Anne TESSIER-PETARD (arrivée à 18h30)  
 SAINT-AVE : Thierry EVENO - Morgane LE ROUX - André BELLEGUIC - Michaël LE BOHÉC  
 ST GILDAS DE RHUYS : Alain LAYEC  
 SAINT-NOLFF : Nadine LE GOFF-CARNEC - Eric ANDRIEU  
 SARZEAU : Jean-Marc DUPEYRAT - Corinne JOUIN DARRAS  
 SENE : Régis FACCHINETTI - Katy CHATILLON-LEGALL - Anthony MOREL  
 SULNIAC : Marylène CONAN - Christophe BROHAN  
 SURZUR : Noëlle CHENOT - Yvan LE NEVE  
 THEIX-NOYALO : Christian SEBILLE - Christophe HAZO - Paulette MAILLOT  
 TREDION : Jean-Pierre RIVOAL  
 TREFFLEAN : Claude LE JALLE  
 VANNES : David ROBO - Anne LE HENANFF - François ARS - Christine PENHOUE - Monique JEAN - Michel GILLET - Nadine PELERIN - Gérard THEPAUT - Hortense LE PAPE - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Fabien LE GUERNEVE - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Jean - Pierre RIVERY - Karine SCHMID - Maxime HUGUE - Virginie TALMON - Jean - Jacques PAGE - Simon UZENAT - Christian LE MOIGNE - Patrick LE MESTRE - Marie-Noëlle KERGOSIEN

### Ont donné pouvoir :

ARRADON : Lucile BOICHOT a donné pouvoir à Pascal BARRET  
 ELVEN : Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN a donné pouvoir à Gérard GICQUEL  
 ELVEN : Arnaud DE GOVE a donné pouvoir à Gérard GICQUEL  
 GRAND-CHAMP : Moran GUILLERMIC a donné pouvoir à Dominique LE MEUR  
 LA TRINITE-SURZUR : Vincent ROSSI a donné pouvoir à Christian SEBILLE  
 LE HEZO : Guy DERBOIS a donné pouvoir à Anne TESSIER-PETARD  
 LE TOUR-DU-PARC : François MOUSSET a donné pouvoir à Patrice KERMORVANT à partir de 19h  
 MONTERBLANC : Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE a donné pouvoir à Alban MOQUET  
 PLAUDREN : Nathalie LE LUHERNE a donné pouvoir à Yves BLEUNVEN  
 PLOEREN : Gilbert LORHO a donné pouvoir à Bernard RIBAUD  
 SAINT-AVE : Anne GALLO a donné pouvoir à Thierry EVENO  
 SARZEAU : David LAPPARTIENT a donné pouvoir à Jean-Marc DUPEYRAT  
 SARZEAU : Dominique VANARD a donné pouvoir à Corinne JOUIN DARRAS  
 SENE : Sylvie SCULO Katy a donné pouvoir à CHATILLON-LEGALL

Affiché le 23/05/2022

Envoyé en préfecture le 23/05/2022

Reçu en préfecture le 23/05/2022

Affiché le

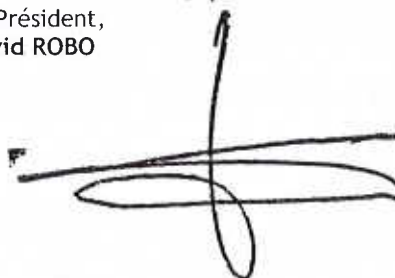
ID : 056-200067932-20220519-220519\_DEL10-DE

**THEIX-NOYALO** : Danielle CATREVAUX a donné pouvoir à Christophe HAZO  
**VANNES** : Mohamed AZGAG a donné pouvoir à Karine SCHMID  
**VANNES** : Armelle MANCHEC a donné pouvoir à Monique Jean  
**VANNES** : Laetitia DUMAS a donné pouvoir à Simon UZENAT

Absents :

**MEUCON** : Pierrick MESSEGER

Le Président,  
**David ROBO**

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line that curves to the right at the top, then loops back down and to the left, crossing itself, and ending with a horizontal stroke.

-10-

## SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 MAI 2022

### **AFFAIRES FONCIERES**

#### **PORTAGE FONCIER TAUX D'ACTUALISATION**

Monsieur Pierre LE RAY présente le rapport suivant :

Par délibération du 22 février 2007, l'agglomération a décidé de créer un dispositif de portage foncier, véritable outil opérationnel au service des communes qui disposent ainsi d'une grande réactivité pour l'achat de biens immobiliers. Il s'agit d'un outil complémentaire de l'action de l'EPF de Bretagne, partenaire de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération.

L'approbation des documents stratégiques tels que les SCOT, PCAET, PLH, PDU a nécessité d'adapter notre dispositif de portage foncier pour le mettre en adéquation avec les nouveaux objectifs de nos politiques publiques.

Les conditions et critères du dispositif de portage foncier de l'agglomération ont été modifiés par le Conseil communautaire lors de sa séance du 22 avril 2021.

L'une de ces évolutions approuvées portait sur :

- L'actualisation des paiements opérés par GMVA pour tous les portages selon l'indice des prix à la consommation France entière Série hors tabac Ensemble des ménages.

En raison de la variation et de l'augmentation récente de cet indice, il vous est proposé de porter ce taux d'actualisation à 0% des paiements opérés par GMVA au titre du prix principal d'acquisition, des frais d'acquisition et de gestion et autres frais.

Vu les avis favorables du Bureau du 6 mai 2022 et de la Commission Aménagement et Développement économique du 10 mai 2022, il vous est proposé :

- *de valider pour tous les portages, futurs et ceux dont les conventions de réserve foncière ont déjà été signées, un taux d'actualisation fixé à 0% des paiements opérés par GMVA au titre du prix principal d'acquisition, des frais d'acquisition et de gestion et autres frais ;*
- *de décider d'apporter sur cette base, les avenants aux conventions de réserve foncière concernées ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.*

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**